



La Maison de soins palliatifs de la Rivière-du-Nord offre gratuitement des soins palliatifs spécialisés et de l'accompagnement professionnel, psychologique et spirituel aux personnes en fin de vie et à leurs proches dans le respect, la compassion et la dignité.

Elle accueille et accompagne des personnes qui traversent l'étape de la fin de vie en offrant un environnement familial et humain pour s'éteindre paisiblement en toute quiétude, entourées de leurs proches.

Ce document préadmission a été préparé afin de répondre à certaines questions que vous pourriez vous poser si vous songiez à déposer une demande d'admission ou que votre demande a déjà été envoyée. Ce document vous explique les différents services offerts à la Maison et les règlements qui nous permettent d'en assurer le bon fonctionnement. Le site pallia-vie.ca contient l'information nécessaire à votre séjour. Un complément d'informations est disponible à l'admission.

Plusieurs des informations ci-dessous vous seront également communiquées lors de votre admission. Cependant, nous savons qu'il est parfois difficile de tout retenir. C'est pourquoi nous vous donnons accès à ce document qui est mis à jour régulièrement. Assurez-vous d'avoir en main la toute dernière version qui est sur notre site internet, prenez le temps de le lire et conservez le lien pour vous y référer au besoin. De plus, si vous aviez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Les soins palliatifs

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, l'objectif des soins palliatifs est d'offrir aux personnes malades et à leurs proches la meilleure qualité de vie possible. Les soins palliatifs sont organisés et prodigués par une équipe multidisciplinaire avec la participation de la personne malade et de ses proches. Les soins palliatifs soutiennent la vie et considèrent la mort comme un processus normal, ne hâtent ni ne retardent la mort, atténuent la douleur et les autres symptômes, intègrent les aspects psychologiques et spirituels des soins, offrent un système de soutien permettant aux patients de vivre aussi activement que possible jusqu'à la mort.

L'équipe de la Maison est composée de médecins, d'infirmières, d'infirmières auxiliaires, de préposés aux bénéficiaires, d'intervenants, d'une psychologue, de professionnels et de bénévoles. Le personnel administratif et celui des services (préposés à l'entretien et cuisiniers) complètent la solide équipe de la Maison. Ils ont tous les mêmes buts, soit celui de prodiguer les meilleurs soins possibles aux personnes en fin de vie, de soulager leurs souffrances et de soutenir leurs proches.

Note : Ce document se trouve sur le site internet de Pallia-Vie (<http://pallia-vie.ca/admission/>). Seule la version électronique prévaut. Aucune version papier n'est imprimée et distribuée par Pallia-Vie. La version officielle des renseignements et des services offerts se trouve également sur le site internet de Pallia-Vie.

Dernière mise à jour en juin 2021

Les chambres

Toutes les chambres sont privées et identiques. Elles sont équipées d'une salle d'eau, d'un fauteuil gériatrique, d'un téléviseur et d'un réfrigérateur. La chambre a également un divan-lit pour l'accompagnateur qui choisit de passer la nuit à la Maison.

Les effets personnels

Le patient doit fournir tous ses produits d'hygiène personnelle ainsi que les serviettes hygiéniques, les protections contre l'incontinence et, au besoin, les nécessaires à stomie.

À la Maison de soins palliatifs, les patients sont invités à porter leurs vêtements personnels, comme s'ils étaient chez eux. Ils doivent donc apporter avec eux leurs vêtements de nuits, robes de chambre, pantoufles et tout autre vêtement qu'ils désirent porter. Toutefois, l'entretien de ces vêtements est la responsabilité des proches. À cet effet, une laveuse et une sècheuse sont mises à votre disposition, tous les jours entre 8h et 22h. Vous n'avez qu'à apporter le savon à lessive et l'assouplisseur.

S'il apporte des objets personnels à la Maison, cette dernière ne pourra être tenue responsable des bris ou des disparitions qui pourraient survenir en cours de séjour.

Les médicaments et les fournitures médicales

Comme l'état de santé du patient est appelé à changer, il est recommandé de ne pas renouveler les médicaments avant son arrivée à la Maison. Le médecin traitant de la Maison émettra les prescriptions nécessaires après avoir rencontré le patient.

Le patient doit assumer le coût de ses médicaments comme s'il était à domicile, ainsi que celui des fournitures médicales dont il a besoin (pansements, crème hydratante, etc.). La médication prescrite est gérée par le personnel aux soins.

Toute fourniture médicale spécialisée doit être fournie par le patient et il doit apporter tout équipement spécialisé dont il a besoin au moment de son admission. Toutefois, la Maison dispose de certains équipements pouvant être prêtés gratuitement.

À son arrivée, la famille du patient doit fournir un numéro de carte de crédit afin d'effectuer les paiements des commandes à la pharmacie.

Les proches qui désirent passer la nuit à la Maison

Pour assurer la quiétude des lieux, un maximum de deux (2) proches peuvent, en tout temps, passer la nuit à la Maison, dans la chambre du patient. Un divan-lit double est disponible dans chacune des chambres.

Il suffit d'en avertir l'infirmière responsable et de fournir votre propre ensemble de draps, couvertures, serviettes et débarbouillettes.

Note : Ce document se trouve sur le site internet de Pallia-Vie (<http://pallia-vie.ca/admission/>). Seule la version électronique prévaut. Aucune version papier n'est imprimée et distribuée par Pallia-Vie. La version officielle des renseignements et des services offerts se trouve également sur le site internet de Pallia-Vie.

Dernière mise à jour en juin 2021

Une salle de bain avec douche a été aménagée spécialement pour les familles. Elle est située à côté de la salle multi, au fond de la salle de lavage.

Les repas du patient

Les repas et les collations sont offerts gratuitement au patient. Selon son désir, il peut prendre ses repas dans sa chambre ou à la salle à manger. L'horaire des repas sera présenté au patient.

Afin de répondre aux besoins et aux goûts du patient, ou parce que la cuisine est fermée, la famille peut apporter de la nourriture à la Maison et la placer dans le réfrigérateur de la chambre du patient. Un four à micro-ondes est accessible en tout temps à la salle à manger.

Le patient choisit son repas selon le menu établi. Si sa condition ne lui permet pas de se conformer au menu, des solutions de rechange peuvent lui être offertes.

Les repas des proches

Les coupons pour les dîners et les soupers sont vendus à l'accueil. Le déjeuner est payable directement à la cuisine.

Les repas sont établis selon un horaire précis. Toutefois, il est possible de se procurer des boissons et des accompagnements légers à la cuisine. Les coûts des items y sont affichés. Les repas des visiteurs sont pris à la salle à manger ou, à l'occasion, dans la chambre du patient avec son accord. Si plusieurs visiteurs d'un même patient désirent se procurer un repas de la Maison, ils doivent en informer le cuisinier à l'avance. L'accès à l'espace cuisine est réservée aux membres du personnel du service alimentaire. Cependant, la salle à manger est ouverte en tout temps. Elle est équipée de vaisselle, d'un four à micro-ondes, d'un grille-pain, d'une cafetière et d'une bouilloire. Les visiteurs peuvent donc apporter des plats cuisinés et les réchauffer.

Les téléphones

Tous les appels venant de l'extérieur et qui sont destinés aux patients sont d'abord acheminés à l'accueil où la personne bénévole s'assure que le patient peut effectivement recevoir cet appel. Dans le cas contraire, le message sera fidèlement transmis à la personne concernée.

Les visites

Les visites sont permises à toute heure. Nous vous demandons de vous présenter à l'accueil afin d'inscrire votre nom dans le registre des visiteurs. Celui-ci doit être mis à jour lors de votre départ. Aucune restriction n'est fixée d'emblée quant à la durée des visites, en autant que la tranquillité de tous est respectée. Le nombre de visiteurs ainsi que la durée des visites peuvent cependant être limités à la demande du patient ou de la famille. Par mesure de sécurité, les portes de la Maison sont verrouillées à partir de 21h. Si vous souhaitez venir visiter un patient après cette heure, vous n'aurez qu'à sonner à la porte principale et une personne viendra vous ouvrir.

Note : Ce document se trouve sur le site internet de Pallia-Vie (<http://pallia-vie.ca/admission/>). Seule la version électronique prévaut. Aucune version papier n'est imprimée et distribuée par Pallia-Vie. La version officielle des renseignements et des services offerts se trouve également sur le site internet de Pallia-Vie.

Dernière mise à jour en juin 2021

Les enfants

S'ils sont accompagnés d'un adulte responsable d'eux, les enfants sont les bienvenus et ce, en tout temps. Une salle de jeu a été aménagée dans laquelle ils peuvent s'amuser sous la surveillance d'un adulte de leur entourage.

Les animaux domestiques

Les chats et les chiens sont admis pour de courtes visites à la chambre du patient, mais à la condition qu'ils soient surveillés étroitement. Les chiens en laisse sont acceptés dans le Jardin de Régine, dans la mesure où leur présence n'incommode pas les personnes qui s'y trouvent et que les besoins sont ramassés immédiatement. Les animaux ne peuvent cependant pas passer la nuit à la Maison et ne doivent pas déranger les autres patients.

Les breuvages alcoolisés et les drogues

Aucune boisson alcoolisée ou drogue ne sera tolérée à la Maison, ni dans les chambres, ni à l'extérieur et ce, sur l'ensemble de la propriété. Une permission spéciale, préalablement approuvée par un médecin ou par la coordonnatrice aux soins, pourrait être accordée uniquement au patient. Aucune drogue n'est tolérée à la Maison, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Cette règle est applicable pour le patient et pour les visiteurs.

Fumer ou vapoter

La Maison est un endroit assujéti à l'interdiction de fumer dans les lieux publics, ce qui, conformément à la loi 44, en fait un endroit non-fumeur.

En tout temps, le patient qui désire fumer ou vapoter doit être accompagné d'un proche et doit se rendre à l'extérieur, à l'endroit prévu à cet effet situé à plus de 9 mètres de la Maison tel qu'exigé. La même règle s'applique aux visiteurs. Pour des raisons de propreté et de prévention des incendies, il est demandé aux fumeurs d'utiliser les cendriers installés à l'extérieur.

Les services des soins aux patients

Les médecins qui œuvrent à la Maison sont experts dans le soulagement de la douleur et des autres symptômes d'inconfort. Ils choisissent la médication et les traitements adaptés à la situation de chaque patient. Deux médecins sont sur place chaque jour, du lundi au vendredi, et visitent les patients au besoin. Durant le week-end et les jours fériés, un médecin est disponible sur appel.

Le personnel aux soins, quant à lui, est présent 24 heures par jour.

Des soins individualisés et adaptés à la situation de chaque patient sont offerts. Pendant la journée et la soirée, l'équipe est secondée par des bénévoles formés.

Les services d'accompagnement psychosocial

La maladie à issue terminale entraîne parfois des situations difficiles à vivre autant pour le patient que pour les proches. Dans les jours suivant son admission, chaque patient est rencontré, seul ou en compagnie de ses proches. Car, au-delà de son diagnostic médical, la personne que nous accueillons nous intéresse, avec son histoire, son réseau, sa situation, ses réalisations, ses besoins et ses préférences.

Note : Ce document se trouve sur le site internet de Pallia-Vie (<http://pallia-vie.ca/admission/>). Seule la version électronique prévaut. Aucune version papier n'est imprimée et distribuée par Pallia-Vie. La version officielle des renseignements et des services offerts se trouve également sur le site internet de Pallia-Vie.

Dernière mise à jour en juin 2021

Ces informations sont colligées dans un feuillet intitulé « Histoire de Vie », qui est versé au dossier du patient afin d'aider l'ensemble du personnel aux soins, la psychologue et les bénévoles à lui offrir des services les plus personnalisés possibles et, ainsi, optimiser son confort.

Les services spirituels

À la Maison, les croyances du patient et de ses proches sont respectées. Cependant, l'approche de la mort peut accentuer le vécu religieux, notre soif de sens, d'infini. Sur demande, un bénévole en accompagnement spirituel peut rencontrer le patient et/ou les proches pour échanger. L'équipe des soins peut également organiser une rencontre avec un de nos prêtres. Des livres de ressourcement et des textes inspirants sont aussi disponibles dans le Salon des familles, à l'Oratoire et au Salon des Adieux.

Les bénévoles aux soins...

Le personnel infirmier, présent en tout temps, est appuyé dans son travail par des bénévoles spécialement formés à cet effet. Dès 8h le matin et ce, jusqu'à 22h le soir, ces bénévoles collaborent étroitement aux soins et assurent une présence discrète et chaleureuse auprès des patients et de leurs proches.

... et ailleurs dans la Maison

Un peu partout dans la Maison, vous croiserez des bénévoles. On les retrouve, entre autre, à la cuisine, à l'accueil, à l'entretien ménager et à l'administration.

... et l'Aide médicale à mourir

L'adoption de la loi 2 portant sur les soins de fin de vie n'oblige pas les maisons de soins palliatifs à offrir l'aide médicale à mourir. Toutefois, la Maison a choisi de rendre disponible l'aide médicale à mourir en plus de tous les autres soins palliatifs et de fin de vie déjà offerts incluant la sédation palliative continue, toujours selon les critères prévus par la loi. La mission première de la Maison de soins palliatifs de la Rivière-du-Nord est d'offrir gratuitement des soins palliatifs spécialisés de qualité et de l'accompagnement professionnel, psychologique et spirituel aux personnes en fin de vie et à leurs proches dans le respect, la compassion et la dignité.

Pour plus amples informations, rendez-vous sur les autres sections de notre site internet au www.pallia-vie.ca

Une visite de la Maison de soins palliatifs de la Rivière-du-Nord est également possible sur rendez-vous.

Pour en connaître davantage sur le processus d'admission, communiquez avec la Responsable des admissions et des Services de soutien et d'accompagnement, Mme Carole Campeau, au 450-431-3331 ou par courriel à carole.campeau@pallia-vie.ca

DOCUMENT MIS À JOUR LE 24 JANVIER 2020

Note : Ce document se trouve sur le site internet de Pallia-Vie (<http://pallia-vie.ca/admission/>). Seule la version électronique prévaut. Aucune version papier n'est imprimée et distribuée par Pallia-Vie. La version officielle des renseignements et des services offerts se trouve également sur le site internet de Pallia-Vie.

Dernière mise à jour en juin 2021